

Karaté-Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec. Les règlements spécifiques de Karaté Québec sont donc en vigueur aux jeux régionaux et à la Finale 2009.

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

A) CATÉGORIES ADMISSIBLES DE LA FÉDÉRATION

CATÉGORIES	SEXE	ÂGE	Année de naissance (2009)	POIDS	ÉPREUVES
Petit Dragon	M et F	6 – 7 ans	2002 et 2003	s.o.	Kata/Circuit
Petit Tigre	M et F	8 – 9 ans	2000 et 2001	s.o.	Kata/Circuit
Poussin	M et F	10 – 11 ans	1998 et 1999	-35, -45, +45 kg	Kata/Combat
Pupille	M et F	12 – 13 ans	1996 et 1997	-35, -45, +45 kg	Kata/Combat
Minime	F	14 – 15 ans	1994 et 1995	-45, -55, +55 kg	Kata/Combat
Minime	M	14 – 15 ans	1994 et 1995	-50, -60, +60 kg	Kata/Combat
Cadet	F	16 – 17 ans	1992 et 1993	-53, -60, +60 kg	Kata/Combat
Cadet	M	16 – 17 ans	1992 et 1993	-60, -70, +70 kg	Kata/Combat

B) CATÉGORIES PROPOSÉES PRIORITAIREMENT PAR LA FÉDÉRATION

CATÉGORIES	SEXE	ÂGE	Année de naissance (2009)	POIDS	ÉPREUVES
Petit Dragon	M et F	6 – 7 ans	2002 et 2003	s.o.	Kata/Circuit
Petit Tigre	M et F	8 – 9 ans	2000 et 2001	s.o.	Kata/Circuit
Poussin	M et F	10 – 11 ans	1998 et 1999	-35, -45, +45 kg	Kata/Combat
Pupille	M et F	12 – 13 ans	1996 et 1997	-45, -50, +50 kg	Kata/Combat

Au moment des Jeux régionaux, les athlètes participeront dans la catégorie appropriée en fonction de leur année de naissance. Ils doivent ainsi être âgés d'au moins 6 ans et d'au plus 13 ans, soit être nés entre 1996 et 2003 pour participer.

C) AFFILIATION

L'athlète et le dojo dont il fait partie doivent être affiliés à Karaté Québec selon les tarifs en vigueur, et ce, avant la tenue du tournoi.

Une vérification de toutes les inscriptions sera effectuée dans les jours suivant la tenue des Jeux régionaux de chaque région. Dans le cas où un athlète aurait participé aux Jeux régionaux sans être dûment affilié à Karaté Québec, une sanction monétaire sera imposée par Karaté Québec au dojo de cet athlète.

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2009

A) CATÉGORIES

SEXE	ÂGE	NIVEAUX	POIDS	ÉPREUVES
Filles	12 – 13 ans	Oranges et vertes	-45, -50, +50 kg	Kata/Combat/Équipe
Filles	12 – 13 ans	Bleues et plus	-45, -50, +50 kg	Kata/Combat/Équipe
Garçons	12 – 13 ans	Oranges et vertes	-45, -50, +50 kg	Kata/Combat/Équipe
Garçons	12 – 13 ans	Bleues et plus	-45, -50, +50 kg	Kata/Combat/Équipe

Les athlètes doivent être âgés de 12 ou 13 ans au 3 mars 2009 (dernière journée du Bloc 1), ou atteindre cet âge au cours de l'année 2009. Tous les athlètes doivent donc être nés **entre le 4 mars 1995 et le 31 décembre 1997**.

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Maximum: 12 athlètes, soit 6 athlètes masculins et 6 athlètes féminins
1 athlète par catégorie (sexe, âge, niveaux, poids)
1 entraîneur et 1 assistant entraîneur

Délégation incomplète (aucun athlète de la région dans une catégorie donnée)

Dans un tel cas, un deuxième athlète pourra être ajouté dans une autre catégorie du même sexe, jusqu'à ce que l'équipe soit complète. La catégorie qui sera privilégiée sera celle comptant le plus grand nombre de participants. L'ordre des catégories sera décroissant.

Un exemple est fourni en annexe 1.

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Il est recommandé que l'**entraîneur chef** ait réussi le niveau 2 certifié du Programme national de certification des entraîneurs (P.N.C.E.). Cependant, il devra obligatoirement avoir réussi le niveau 1 du même programme. L'**assistant entraîneur** devra obligatoirement avoir réussi le niveau 1 certifié du Programme national de certification des entraîneurs (P.N.C.E.).

Les entraîneurs de l'Équipe du Québec et de l'Équipe nationale sont admissibles.

Également, une ou un athlète de plus de 18 ans, membre actif de l'Équipe du Québec, et ce, depuis un minimum de deux ans, pourra agir à titre d'entraîneur chef. Une ou un athlète de plus de 18 ans, membre actif de l'Équipe du Québec, pourra agir à titre d'assistant entraîneur.

Considérant la composition mixte de l'équipe, il est obligatoire que l'équipe d'entraîneurs soit **mixte** (un homme et une femme).

Les modalités précises entourant la sélection de l'équipe régionale d'entraîneurs seront communiquées ultérieurement. Toutefois, contrairement aux Jeux 2007, **AUCUNE DÉROGATION ne sera permise en 2009**. Il est donc de la responsabilité des régions d'identifier les entraîneurs et assistants entraîneurs potentiels, et de s'assurer de leur admissibilité.

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Tous les athlètes, ainsi que les dojos desquels ils font partie, doivent être affiliés à Karaté Québec selon les tarifs en vigueur, et ce, avant le début des Jeux régionaux.

Tel que spécifié à la Section I, point C, du présent document, une vérification de toutes les inscriptions sera effectuée dans les jours suivant la tenue des Jeux régionaux de chaque région. Dans le cas où un athlète aurait participé aux Jeux régionaux sans être dûment affilié à Karaté Québec, une sanction monétaire sera imposée par Karaté Québec au dojo de cet athlète.

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Lors de la finale régionale, dans chacune des régions, les athlètes d'une même catégorie prendront part à une compétition de kata ET une de combat. L'athlète sélectionné sera celui qui aura accumulé le plus de points au classement combiné.

Catégories détaillées :

SEXE	ÂGE	NIVEAUX	POIDS	ÉPREUVES
Filles	12 – 13 ans	Oranges et vertes	-45 kg	Kata/Combat
Filles	12 – 13 ans	Oranges et vertes	-50 kg	Kata/Combat
Filles	12 – 13 ans	Oranges et vertes	+50 kg	Kata/Combat
Filles	12 – 13 ans	Bleues et plus	-45 kg	Kata/Combat
Filles	12 – 13 ans	Bleues et plus	-50 kg	Kata/Combat
Filles	12 – 13 ans	Bleues et plus	+50 kg	Kata/Combat
Garçons	12 – 13 ans	Oranges et vertes	-45 kg	Kata/Combat
Garçons	12 – 13 ans	Oranges et vertes	-50 kg	Kata/Combat
Garçons	12 – 13 ans	Oranges et vertes	+50 kg	Kata/Combat
Garçons	12 – 13 ans	Bleues et plus	-45 kg	Kata/Combat
Garçons	12 – 13 ans	Bleues et plus	-50 kg	Kata/Combat
Garçons	12 – 13 ans	Bleues et plus	+50 kg	Kata/Combat

Total : 12 catégories (sexe, âge, niveaux, poids) x 2 épreuves = 24 catégories

Systeme de pointage permettant l'identification des athlètes qui représenteront la région (selon leurs résultats)

Élimination directe – Sans repêchage (Kata et Combat)

Position	Pointage accordé
1 ^{ere}	4 points
2 ^e	3 points
3 ^e	2 points
4 ^e	1 point

Dans le cas où plusieurs athlètes sont à égalité, on tiendra compte du nombre de médailles d'or, puis du nombre de médailles d'argent et du nombre de médailles de bronze, jusqu'à ce que le gagnant soit identifié.

Si, après cette méthode, les athlètes sont toujours à égalité, ils devront refaire un kata, de même qu'un combat l'un contre l'autre (un gagnant pour chacun de ces événements sera identifié). Trois juges voteront ensuite par drapeaux pour déterminer le gagnant du bris d'égalité.

F) ADMISSIBILITÉ

Pour être invitée à participer à la Finale 2009, **chaque région** doit obligatoirement tenir des Jeux régionaux à l'Hiver 2008 et à l'Hiver 2009.

Également, pour que ses athlètes soient admissibles aux Jeux du Québec, **chaque dojo** doit obligatoirement participer aux jeux régionaux de l'Hiver 2008 et de l'Hiver 2009.

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

L'athlète représentera la région où est situé le dojo auquel il est affilié.

H) FORMULE DE COMPÉTITION AUX JEUX RÉGIONAUX ET À LA FINALE

JEUX RÉGIONAUX

Katas

Le système de pointage avec élimination directe sera utilisé (sans repêchage).

Combat

On utilisera le système de tournoi à la ronde pour les catégories de 5 compétiteurs et moins, et le système sans repêchage pour les catégories de plus de 6 compétiteurs. Le repêchage est exclu pour éviter le plus possible les situations d'égalité (voir Section II, point E). Les combats dureront 1 minute 30 secondes. L'aire de compétition sera de 8 mètres par 8 mètres (standard).

Pesée

Aux Jeux du Québec régionaux, il est obligatoire de procéder à une pesée officielle des athlètes des catégories admissibles à la Finale des Jeux du Québec. La fourchette permise à la Finale est de 2 kg en plus ou en moins. L'athlète qui ne respecte pas le poids de sa catégorie pourra être reclassé dans la catégorie appropriée, avec l'approbation de l'instructeur de son dojo. S'il refuse, il sera disqualifié et ne pourra pas, par conséquent, être sélectionné pour la Finale des Jeux du Québec.

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

Katas – Même système que lors des Jeux régionaux

Le système de pointage avec élimination directe sera utilisé (sans repêchage).

Combat – Modifications par rapport aux Jeux régionaux

On utilisera le système de tournoi à la ronde pour les catégories de 5 compétiteurs et moins, et le système avec repêchage pour les catégories de plus de 6 compétiteurs. Les combats dureront 1 minute 30 secondes. L'aire de compétition sera de 8 mètres par 8 mètres (standard).

Équipes de combat (Finale uniquement)

Trois catégories de combat par équipe seront présentées. L'alignement sera prédéterminé (par ceinture et par sexe), et les équipes de quatre athlètes seront composées comme suit :

Catégorie 1 – Moins de 45 kg		
Filles	12 – 13 ans	Oranges et vertes
Filles	12 – 13 ans	Bleues et plus
Garçons	12 – 13 ans	Oranges et vertes
Garçons	12 – 13 ans	Bleues et plus
Catégorie 2 – Moins de 50 kg		
Filles	12 – 13 ans	Oranges et vertes
Filles	12 – 13 ans	Bleues et plus
Garçons	12 – 13 ans	Oranges et vertes
Garçons	12 – 13 ans	Bleues et plus
Catégorie 3 – Plus de 50 kg		
Filles	12 – 13 ans	Oranges et vertes
Filles	12 – 13 ans	Bleues et plus
Garçons	12 – 13 ans	Oranges et vertes
Garçons	12 – 13 ans	Bleues et plus

Dans le cas où une région était représentée par deux athlètes dans une même catégorie, c'est l'athlète ayant récolté le plus de points au combiné (Jeux régionaux) qui sera retenu.

En cas d'égalité lors d'une rencontre (en termes de nombre de combat remportés), le plus haut nombre de points accumulés dans tous les combats de ladite rencontre déterminera l'équipe gagnante. S'il y a toujours égalité, il y aura un combat de bris d'égalité et un tirage au sort déterminera si ce combat se fera entre deux filles ou deux garçons.

Participation à la Finale des Jeux du Québec 2009



Les athlètes doivent OBLIGATOIREMENT participer dans les trois événements (kata, combat et équipe de combat).

Si un athlète refuse de participer dans un événement ou un autre (kata, combat ou combat par équipe), pour des raisons autres que des blessures survenues lors de la Finale (ces dernières devront être approuvées par le personnel médical en place), toute médaille remportée lors de la Finale lui sera retirée; il en sera de même pour les points attribués à sa région.

Note : il est entendu qu'un athlète blessé avant le départ pour la Finale des Jeux du Québec aura cédé sa place à un substitut.

Pesée

La pesée officielle aura lieu à l'accréditation des athlètes (arrivée dans la MRC hôte). La fourchette permise est de 2 kg en plus ou en moins. Si une ou un athlète ne respectait pas le poids de sa catégorie (« *overweight* » ou « *underweight* »), une seconde pesée aura lieu le matin de la première journée de compétition. Si, lors de cette pesée, l'athlète ne respecte toujours pas le poids, il sera disqualifié pour tous les événements de karaté (kata, combat et combat d'équipe) de la Finale. L'athlète pourra toutefois demeurer au sein de sa délégation régionale.

Classement à la Finale des Jeux du Québec 2009

Le système de pointage pour les résultats à la Finale des Jeux est administré par Sports Québec. Karaté Québec a la responsabilité de fournir les résultats de TOUS les athlètes d'une MÊME catégorie (du premier au dernier). Le classement final des régions sera donc comptabilisé par Sports Québec sur la base des résultats de l'ensemble des athlètes ayant participé à la compétition de karaté. Trente-huit points sont attribués pour une première position, 37 points pour une deuxième position, 36 pour une troisième position, etc. Dans le cas d'une égalité, une moyenne est calculée.

I) SURCLASSEMENT

Compte tenu de la procédure permettant de présenter une délégation complète (voir la Section II, point B – Composition de l'équipe représentant la région), le surclassement n'est pas permis.

J) SUBSTITUTION

La substitution est permise. Le substitut devra avoir participé aux Jeux régionaux Hiver 2009 de sa région. Le choix du substitut s'effectuera selon l'ordre décroissant (2e, 3e, etc.) des résultats combinés de la catégorie lors des Jeux régionaux.

Si aucun substitut n'est disponible (soit qu'aucun autre athlète ne s'est présenté dans la même catégorie), la même procédure que celle permettant de compléter une délégation pourra être utilisée (voir Section II, point B).

K) EXCLUSION

Par souci d'équité, certains athlètes sont exclus des Jeux du Québec. Il s'agit des athlètes identifiés Excellence, Élite ou Relève auprès du Secrétariat du loisir et du sport (SLS), en date de janvier 2009.

Toute exception à quelque règlement ci-haut mentionné doit faire l'objet d'une entente tripartite écrite entre Karaté Québec, Comité organisateur des Jeux du Québec et Sports Québec.

ANNEXE

Exemple - Cas d'une délégation incomplète (Section II, point B – Composition de l'équipe)

Jeux régionaux de la région de St-Éloigné-des-Meuh-Meuh

SEXE	ÂGE	NIVEAUX	POIDS	ÉPREUVES	Nombre de participants
Filles	12 – 13 ans	Oranges et vertes	-45 kg	Kata/Combat	8
Filles	12 – 13 ans	Oranges et vertes	-50 kg	Kata/Combat	2
Filles	12 – 13 ans	Oranges et vertes	+50 kg	Kata/Combat	0
Filles	12 – 13 ans	Bleues et plus	-45 kg	Kata/Combat	11
Filles	12 – 13 ans	Bleues et plus	-50 kg	Kata/Combat	5
Filles	12 – 13 ans	Bleues et plus	+50 kg	Kata/Combat	6
Garçons	12 – 13 ans	Oranges et vertes	-45 kg	Kata/Combat	0
Garçons	12 – 13 ans	Oranges et vertes	-50 kg	Kata/Combat	7
Garçons	12 – 13 ans	Oranges et vertes	+50 kg	Kata/Combat	8
Garçons	12 – 13 ans	Bleues et plus	-45 kg	Kata/Combat	4
Garçons	12 – 13 ans	Bleues et plus	-50 kg	Kata/Combat	12
Garçons	12 – 13 ans	Bleues et plus	+50 kg	Kata/Combat	0

AUCUN athlète ne s'est présenté dans trois catégories. La délégation de St-Éloigné-des-Meuh-Meuh compterait alors 9 athlètes (sur une possibilité de 12) et serait donc incomplète.

Pour la compléter, St-Éloigné-des-Meuh-Meuh pourra ajouter un deuxième athlète dans une catégorie déjà représentée. Comme il manque une fille (Oranges et vertes/+50 kg), la région pourra ajouter une deuxième athlète dans la catégorie Filles comptant le plus grand nombre de participantes : Bleues et plus/-45 kg. La délégation de St-Éloigné-des-Meuh-Meuh compte maintenant 10 athlètes.

Comme il manque un premier garçon (Oranges et vertes/-45 kg), la région pourra aussi ajouter un deuxième athlète dans une catégorie Garçons déjà représentée. Celle comptant le plus grand nombre de participants est priorisée : Bleues et plus/-50 kg. La délégation de St-Éloigné-des-Meuh-Meuh compte maintenant 11 athlètes.

Comme il manque un deuxième garçon (Bleues et plus/+50 kg), la région pourra ajouter un deuxième athlète dans une deuxième catégorie Garçons déjà représentée, **puisque la région ne peut ajouter un ou une TROISIÈME athlète à une catégorie**. Ainsi, on ajoutera un deuxième athlète dans la deuxième catégorie comptant le plus grand nombre de participantes : Oranges et vertes/+50 kg.

La délégation de St-Éloigné-des-Meuh-Meuh compte maintenant 12 athlètes!

L'objectif est de sélectionner le « meilleur deuxième » d'une catégorie pour combler la délégation. Si ce deuxième refusait de participer à la Finale, on passerait à la prochaine catégorie du même sexe (selon la taille). Aussi, si on ne peut ajouter un autre athlète de même sexe, on ajoutera un athlète de l'autre sexe, en respectant toujours les critères de sélection.